

## Burundi : les couples en union libre indésirables dès ce 1er janvier 2018

Deutsche Welle, 27.12.2017 Au Burundi les couples en union libre doivent s'enregistrer obligatoirement à l'état civil d'ici dimanche. Cette obligation à remplir d'ici la fin de l'année se révèle être un casse-tête pour de nombreux couples, à cause du prix de la déclaration notamment.

Au Burundi, tous les couples en union libre devraient être enregistrés à l'état civil d'ici la fin de cette année, sous peine de devoir payer une amende conséquente. Mais si cette mesure peut paraître anecdotique, elle ne l'est pas du tout, notamment à cause du prix de cet enregistrement à 10.000 Francs burundais. Au quartier Bukirasazi de la zone Kinama, au nord de Bujumbura, Audace et sa femme sont enfin en règle depuis peu, après 17 ans de vie commune. "J'ai eu peur quand j'ai entendu que les unions libres seraient sanctionnées et passibles d'amendes", raconte Audace Niyongabe. Mais il reconnaît que d'autres couples pourraient avoir du mal à faire comme lui. "Tous mes voisins sont librement unis avec leurs femmes. Ils sont chômeurs, c'est compliqué quand c'est très difficile de nourrir la famille", explique-t-il. Les femmes en union libre s'inquiètent plus que leurs maris. Mais c'est aussi un honneur de voir son couple régularisé après dix-sept ans d'union libre pour Madiatrice Ahishakiye, mariée à Audace Niyongabo. "Plutôt le gouvernement a bien fait. Avec cinq enfants, c'est un déshonneur ! Ma mère me menaçait depuis. Et mon mari disait qu'il n'avait pas de moyens mais c'était de la mauvaise foi. Il a enfin compris", se réjouit-elle. À l'amélioration des conditions sociales. Reste que les difficiles conditions de vie empêchent bien plus d'un couple de se faire enregistrer à l'état civil. La précarité financière est le principal obstacle pour nombre d'unions libres de se conformer à la loi. "Par jour, je gagne 1.200 francs burundais, comment rassembler les 10.000 francs exigés, avec la ration, le loyer ?", interroge Donatien, en union libre avec Julienne et toujours pas régularisé. "On n'a même pas de sous pour nourrir les enfants", ajoute-t-il. La régularité des couples permettra la prise en charge effective des femmes qui accouchent, la gratuité effective de la scolarité et des soins de santé pour les moins de cinq ans. Les irréguliers requièrent le prolongement de la campagne pour permettre au maximum de couples librement unis de se plier à l'injonction.

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});